

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Wirtschaftspolitik
Schlagworte	Verwaltungskontrolle, Grundrechte
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wirtschaftspolitik, Verwaltungskontrolle, Grundrechte, 2015 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1
Gesellschaftsrecht	1
Wirtschaftsordnung	2

Abkürzungsverzeichnis

GPK-SR	Geschäftsprüfungskommission des Ständerates
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
LSVA	Leistungsabhängige Schwerverkehrsabgabe
MWST	Mehrwertsteuer
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
RVOG	Regierungs- und Verwaltungsorganisationsgesetz

CDG-CE	Commission de gestion du Conseil des Etats
PME	petites et moyennes entreprises
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LOGA	Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

MOTION
DATUM: 14.12.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Un récent rapport du Conseil fédéral a permis de mettre en exergue une liste de coûts réglementaires inutiles. Jean-René Fournier (pdc, VS) a déposé une motion qui vise une **réduction immédiate des coûts administratifs inutiles**. En effet, il souligne qu'aucune des propositions du rapport n'a été encore appliquée. Le Conseil fédéral a préconisé de rejeter la motion car il met déjà tout en œuvre pour appliquer les préconisations du rapport au plus vite. La chambre des cantons a adopté la motion par 24 voix contre 7 et 7 abstentions. Puis, la chambre du peuple a adopté la motion par 128 voix contre 52 et 5 abstentions. Les voix du camp rose-vert n'ont pas suffi.

La motion a été classée par les deux chambres à la suite de la publication d'un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des mesures d'allègement administratif.¹

MOTION
DATUM: 17.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des Etats a adopté, à l'unanimité, une motion du sénateur Germann (udc, SH). La motion charge le Conseil fédéral de proposer des mesures pour **accroître le dynamisme de la place économique suisse**. Le sénateur insiste notamment sur trois thématiques: l'optimisation des conditions-cadres, la baisse des coûts de réglementation et le maintien des emplois. Le Conseil fédéral proposait d'adopter la motion.

Une motion similaire a été déposée au Conseil national par le parlementaire Michaël Buffat (udc, VD). La discussion a été reportée car l'objet est combattu par la socialiste Birrer-Heimo (ps, LU).²

MOTION
DATUM: 05.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin d'accélérer la mise en œuvre des motions 15.3400 et 15.3445, le parlementaire Hansjörg Brunner (plr, TG) a déposé une motion qui préconise la **création de l'organe indépendant de contrôle des coûts réglementaires voulu par le législateur**.

Le Conseil fédéral a proposé aux chambres de rejeter la motion. Il a recommandé une optimisation des procédures existantes, en lieu et place de la création d'un organe indépendant de contrôle. La motion a été classée car son auteur a quitté le Parlement.

MOTION
DATUM: 18.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

La motion German (udc, SH) demande un **programme pour accroître le dynamisme de la place économique suisse**. Le Conseil des Etats s'est prononcé en premier sur l'objet. Il a suivi la recommandation du Conseil fédéral et adopté la motion à l'unanimité.

Puis, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a proposé, sans opposition, à sa chambre d'adopter la motion. Elle estimait que des propositions pour renforcer la place économique suisse étaient indispensables dans le contexte économique morose actuel. Finalement, la motion a été adoptée par le Conseil national sans opposition.³

Gesellschaftsrecht

MOTION
DATUM: 20.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec l'objectif de réduire le fardeau administratif des PME, Sylvia Flückiger-Bäni (svp, AG) a déposé une motion qui imposerait un **dédommagement forfaitaire pour les tâches administratives effectuées par les PME sur mandat de la Confédération**. Elle cite, par exemple, l'imposition de la TVA ou la redevance sur le trafic des poids lourds (RPLP).

Bien qu'il approuve la nécessité de réduire la charge bureaucratique des PME, le Conseil fédéral propose de rejeter la motion. Il estime d'abord que de nombreux rapports ont déjà été effectués. Puis, il souligne que les efforts de numérisation entrepris ces dernières années sont la direction qu'il faut prendre à moyen-terme. Finalement, il pointe du doigt la facture d'un tel montant forfaitaire qui serait obligatoirement répercutée sur les impôts donc contre-productive pour les PME.

La motion a été rejetée par le Conseil national par 103 voix contre 82 et 8 abstentions. Les voix du PLR ont fait pencher la balance. En effet, 12 parlementaires PLR ont voté contre la motion alors que 17 de leurs collègues étaient en faveur de l'objet.⁴

MOTION

DATUM: 11.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Wirtschaftsordnung

Après s'être penchée étroitement sur l'affaire CarPostal, la Commission de gestion du Conseil des Etats (CdG-CE) a déposé une **motion** qui vise la création d'une **délégation du Conseil fédéral consacrée aux entreprises proches de la Confédération**. La CdG-CE s'appuie sur l'article 23 de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA) pour justifier la création d'une telle délégation. Elle a estimé que seul le Conseil fédéral disposerait d'une vision politique et économique à 360° nécessaire pour renforcer la surveillance et la gouvernance de ces entreprises.

De son côté, le Conseil fédéral a préconisé le rejet de la motion. Il a précisé que la délégation «Energie, environnement et infrastructure» permettait déjà de répondre à l'objectif de la motion de la CdG-CE.

Lors du vote à la chambre haute, la motion a été traitée en parallèle du bilan sur l'affaire CarPostal. Elle a été rejetée par 34 voix contre 6 et 2 abstentions.⁵

1) BO CE, 2015, pp. 618 s.; BO CN, 2015, pp.2176; Rapport sur l'État de la mise en œuvre des mesures d'allègement administratif du 01.09.2017

2) BO CE, 2019, pp. 449

3) BO CN, 2019, p.2380; Communiqué de presse CER-CN du 08.10.2019; Rapport CER-CN du 08.10.2019

4) BO CN, 2019, pp.467; Rapport allègement administratif des entreprises du 16.08.2011

5) BO CE, 2020, pp.137; TA, 12.3.20